

## Plan National Cancer 2014-2018

# Focus sur le dépistage précoce



**Le dépistage précoce est un des axes prioritaires du Plan Cancer. Les mesures concernent le cancer colorectal, le cancer du col de l'utérus, du sein, de la prostate et du poumon.**

L'objectif du dépistage précoce est d'augmenter le taux de survie des personnes atteintes d'un cancer et de réduire le nombre de décès. Si la maladie est dépistée suffisamment tôt et que le cancer est à un stade précoce, le traitement sera moins agressif. Pour permettre à un maximum de personnes d'en bénéficier, le Ministère de la Santé a prévu, dans le cadre du Plan National Cancer, de développer les programmes nationaux de dépistage précoce actuels et d'en mettre de nouveaux sur pied, le tout sur fond de campagnes de sensibilisation. Outre un nouveau programme national de dépistage précoce du cancer colorectal, une attention particulière est accordée aux cancers du sein, du col de l'utérus, de la prostate et du poumon.

En ce qui concerne le cancer du sein, le Ministère de la Santé propose depuis 1992 son « Programme Mammographie », qui s'adresse aux femmes âgées de 50 à 69 ans. Elles sont invitées à faire une mammographie tous les deux ans. Le taux de participantes doit passer à 70 % d'ici 2016 et à 75 % d'ici 2018. Il oscille actuellement entre 62 et 64 %, un taux inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE. Un programme spécifique de dépistage précoce doté de lignes directrices doit être élaboré et publié à l'intention des femmes à haut risque.

Concernant le cancer du poumon, il n'existe actuellement aucune recommandation internationale relative aux programmes nationaux de dépistage précoce. Cependant, des « guidelines » pour le dépistage précoce et le suivi sont élaborées et transmises aux médecins généralistes

ainsi qu'aux spécialistes. Le scanner à faible dose est une méthode d'examen de plus en plus répandue, car différentes études prouvent qu'il peut permettre de réduire sensiblement la mortalité pour ce type de cancer. Des campagnes d'information dédiées aux facteurs de risque du cancer du poumon et au dépistage précoce devraient suivre en 2016 et en 2018.

Le cancer de la prostate fera également l'objet de campagnes d'information sur l'état actuel de la recherche scientifique. Celles-ci s'adresseront à la population afin de lui permettre de prendre des décisions éclairées en matière de dépistage précoce et de traitement. Pour ce qui est du cancer du col de l'utérus, le dépistage précoce repose sur les « European guidelines for quality assurance in cervical cancer screening, 2008 ». L'objectif est qu'au moins 80 % du groupe-cible prenne part aux examens de dépistage précoce à l'horizon 2018.